

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion ordinaire du 5 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le cinq avril à dix heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire, Marc CHAITEMPS

PRESENTS / Tous les conseillers en exercice

SECRETAIRE DE SEANCE : LAYE Didier

Le Conseil procède à l'élection des différents délégués et membres des commissions communales.

AUTOMATE D'ALERTE

CHAITEMPS Marc, LAYE Didier, BERNIER Marie-Jeanne, DUPIN François, BERNIER Jean-Louis, DE LA CRUZ John.

DELEGUES SYNDICAT DES EAUX

CHAITEMPS Marc, RENAUD Hervé, LEBREUIL Pierre-Jean.

C.C.A.S

3 conseillères municipales : BERNIER Marie-Jeanne, PROST Valérie, POINSON Pascale
3 personnes hors conseil : BORDOT Mauricette, HENRI Michèle. Mme LEGENDRE Geneviève doit donner sa réponse.

COMMISSION LOCALE D'ENERGIE (C.L.E)

Un délégué titulaire : MICHELIN David
Un délégué suppléant : CHOPLAIN Valéry

S.I.T.I.V.

Un délégué titulaire : LEBREUIL Pierre-Jean
Un délégué suppléant : BERNIER Marie-Jeanne

C.N.A.S.

Un délégué titulaire : PISANESCHI Florence
Un délégué suppléant : POINSOT Evelyne

CORRESPONDANT DÉFENSE

AOUIDAT Kalid

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LAYE Didier

RÉFÉRENT COMPRIMÉS D'IODES

POINSOT Evelyne

COMMISSION COMMUNICATION – ANIMATION – INFORMATION

BERNIER Marie-Jeanne, DE LA CRUZ John, PROST Valérie, CHOPLAIN Valéry, POINSON Pascale.

COMMISSION VOIRIE/ BATIMENTS

RENAUD Hervé, MICHELIN David, CHOPLAIN Valéry, PISANESCHI Florence, BERNIER Jean-Louis, DUPIN François, LAYE Didier, LEBREUIL Pierre-Jean, PROST Valérie.

COMMISSION FINANCES

DUPIN François, LEBREUIL Pierre-Jean, AOUIDAT Kalid, LAYE Didier, PISANESCHI Florence.

COMMISSION ECOLES – BIBLIOTHÈQUE

PROST Valérie, POINSOT Evelyne, RENAUD Hervé, AOUIDAT Kalid.

FETES ET CÉRÉMONIES

BERNIER Marie-Jeanne, POINSOT Evelyne, RENAUD Hervé, PISANESCHI Florence, POINSON Pascale, BERNIER Jean-Louis.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LAYE Didier, DUPIN François, LEBREUIL Pierre-Jean, PISANESCHI Florence, CHOPLAIN Valéry, POINSOT Evelyne

POSTE EMPLOI AIDÉ ADJOINT TECHNIQUE :

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 2005-241, 2005-242 et 2005-243 du 14 mars 2005, relatifs aux contrats d'insertion, d'avenir et d'accompagnement dans l'emploi,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

DECIDE

- De créer, au titre des contrats d'accompagnement dans l'emploi et pour une durée de un an un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à raison de 33 heures hebdomadaires d'activité.

Le salarié sera rémunéré sur la base du Taux du SMIC horaire en vigueur, compte tenu de la durée du travail effectuée dans le mois.

- charge le Maire :

- * de recruter la personne correspondante
- * de faire procéder à l'établissement d'un contrat de travail et l'autorise à le signer,
- * autorise le maire à signer la convention entre la commune et Pôle Emploi.

AFFAIRES DIVERSES

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le vendredi 11 avril à 20 h 30.
- Madame GUILLEMAIN demande si la réforme des rythmes scolaires sera dans le prochain ordre du jour. Monsieur le Maire précise qu'aujourd'hui seuls les horaires ont été validés, mais compte tenu des municipales il n'y a pas d'informations complémentaires à l'heure actuelle.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits.

La réunion est close à 11 h 35.